

IT'S A FREE WORLD ! Film de Ken LOACH (2007)

**Projection-débat organisée par le CRET dans le cadre de l'Eté solidaire
le 22 août 2013, à Paris, dans le 7^e arrondissement.**

Présentation du film par Pascal Barreau :

Résumé : Angie, de milieu modeste et mère d'un jeune garçon, travaille pour une agence d'intérim qui recrute des ouvriers dans les pays de l'Est. Après avoir été licenciée, elle décide d'ouvrir clandestinement - par manque d'argent - sa propre agence avec une amie.

Réalisateur : Ken Loach, cinéaste britannique engagé. *Un livret qui détaille son parcours est distribué aux participants.*

Introduction du thème du débat par Maya Ghosn-Barreau :

« Face au travail aujourd'hui : victime ou bourreau ? »

Quelques données sur le marché du travail, le travail clandestin et ses liens avec l'immigration. En Europe, en France, en Grande-Bretagne surtout où les bons chiffres de l'emploi récemment enregistrés sont dus – aussi – au recours à des emplois précaires (source *Mediapart*). Une précarité en augmentation en France et ailleurs en Europe.

PAROLES DE SPECTATEURS , SYNTHÈSE DES ECHANGES par Annie Courteaux

L'héroïne, Angie, est-elle victime ou bourreau ?

« Ce n'est pas tout blanc ou tout noir ». « C'est un engrenage qui conduit Angie à monter son affaire et cela se retourne contre elle ». « Elle est victime ; elle a fait des dizaines de métiers ; elle est exploitée, licenciée ». « Question éthique : elle devient cupide ». « Est-elle sincère ? Elle se ment à elle-même ; son but c'est de gagner de l'argent ».

Le contexte du travail illégal, dans le bâtiment, au Royaume-Uni, favorise-t-il les dérapages ?

« Cela se passe en Angleterre ; c'est le contexte britannique ». « Le travail est dérégulé (sans loi) en Grande-Bretagne ».

Le travail sans horaire ni salaire minimum existe au Royaume-Uni (« les contrats zéro heure »). Les articles du quotidien *The Guardian* en juillet et août 2013, montrent que ces contrats commencent à être contestés après des années d'existence.

Qui sont les victimes, les perdants ?

« Les immigrés, sans papiers, sont les vraies victimes ». « Les lois peuvent-elles limiter les irrégularités » ?

La question de la protection des travailleurs par la loi est toujours d'actualité, dans le monde entier. Les exemples de travail forcé, et d'esclavage (domestique, sexuel...) sont connus y compris en Europe. Récemment, l'Assemblée Nationale et le Sénat ont discuté de l'instauration dans le droit pénal français de crime de « réduction en esclavage » incluant le « travail forcé » (*Le Monde*, 24 juillet 2013).

En réponse à la scène initiale du film, qui montre les entretiens d'embauche conduits par l'héroïne et son équipe, la scène finale présente Angie dans le même décor, à la tête de la nouvelle entreprise qu'elle vient de créer, « Angie's recrutement », interrogeant une candidate au départ avec l'aide d'une interprète. L'ouvrière d'Europe de l'Est donne une liasse de billets à Angie pour être recrutée. Rien n'a changé.

Le mot de la fin par Maya Ghosn-Barreau

- La responsabilité individuelle dans un monde concurrentiel.
- Libéralisme économique et liberté.

Synthèse par Annie Courteaux